BNDMR
Banque Nationale de Données
Maladies Rares

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

BaMaRa

Guide
pour les gestionnaires de comptes des hôpitaux partenaires

V5 - 2021

Identification du document	
Référence	Guide_gestionnaire_comptes_BaMaRa_V4-2020.pdf
Statut	Validé
Version	V5 - 2021
Type	Note
Titre	Guide pour les gestionnaires de comptes des hôpitaux partenaires
Niveau de classification	C0 - Public
Date de dernière mise à jour	28/05/2021
Date limite de la prochaine mise à jour	31/01/2022
Durée d'utilité administrative	2 ans
Propriétaire	Céline ANGIN
Rédigé par	Céline ANGIN
Vérifié par	Sarah OTMANI, Ahlem KHATIM
Validation par	Arnaud SANDRIN
Approbateur	Sans objet

BNDMR
Banque Nationale de Données Maladies Rares

Table des matières

Présentation *4*

Connexion *5*

1. Accéder à bamara.fr **5**

2. S'inscrire **7**

2.1. Formulaire d'inscription 7

2.2. Validation de votre compte 8

3. Se connecter **9**

3.1. Connexion 9

3.2. Procédure d'authentification 9

3.3. Mot de passe oublié 10

3.4. Session expirée 11

3.5. Compte verrouillé 11

4. Récapitulatif des étapes de l'inscription de l'administrateur de comptes **11**

5. En cas de difficultés pour vous connecter **12**

L'interface de gestion *13*

1. Accéder à l'interface **13**

2. Les statuts des comptes utilisateurs **13**

3. Vérifier/corriger les données des utilisateurs **14**

3.1. Nom/Prénom 14

3.2. Profession 15

3.3. Email 15

3.4. Sites 15

3.4.1. Ajouter un site à un profil 15

3.4.2. Retirer un site à un profil 16

3.4.3. Cas particulier des utilisateurs inscrits sur plusieurs hôpitaux différents 16

4. Activer un compte utilisateur **16**

4.1. Points à vérifier avant d'activer un compte utilisateur 17

5. Désactiver un compte utilisateur **17**

6. Renvoyer la demande de validation de l'adresse email **17**

7. Renvoyer l'email de déverrouillage de compte **18**

Se déconnecter *19*

FAQ *19*

En cas de problème *20*

Présentation

Ce document vous aidera à vous familiariser avec les fonctionnalités de BaMaRa dédiées aux administrateurs de comptes.

Pour tout renseignement sur l'utilisation de l'application en tant qu'utilisateur, reportez-vous au Guide utilisateurs, disponible sur l'application BaMaRa, rubrique Aide.

En tant qu'administrateur de comptes pour votre hôpital, vous intervenez à l'étape d'activation des comptes des utilisateurs.

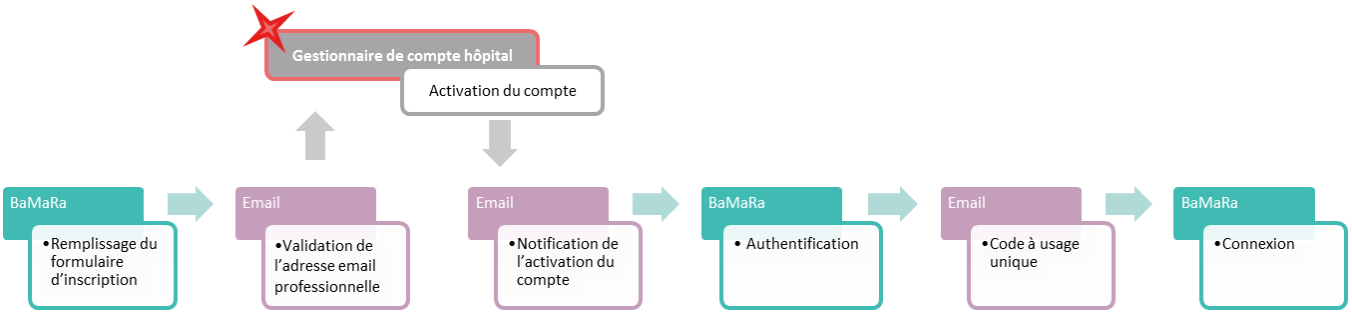

Récapitulatif des étapes de l'inscription des utilisateurs

Votre mission est de vérifier que l'utilisateur est en droit d'accéder aux données (fiches patients) du service dans lequel il s'est inscrit. Si c'est bien le cas, vous devrez alors activer son compte. Vous devez également mettre à jour les droits d'accès des utilisateurs le cas échant. Réciproquement, une revue périodique des droits d'accès devra être effectuée, à minima une fois par an.

Vous trouverez ci-après la description des interfaces de gestion de ces fonctionnalités dans l'application BaMaRa.

En tant que gestionnaire de compte de BaMaRa, vous devez commencer par vous inscrire sur BaMaRa suivant la procédure décrite ci-après.

Connexion

1. Accéder à bamara.fr

Ouvrez votre navigateur (Mozilla Firefox, Internet Explorer, Chrome…).

Entrez l'adresse suivante dans la barre d'adresse (en haut à gauche de votre écran) : **https://bamara.fr.** Appuyer sur la touche « entrée » de votre clavier pour charger la page. Vous êtes alors **redirigé vers https://bamara.bndmr.fr**.

Si cette redirection ne se fait pas automatiquement, alors entrez l'adresse complète (https://bamara.bndmr.fr) dans la barre d'adresse.

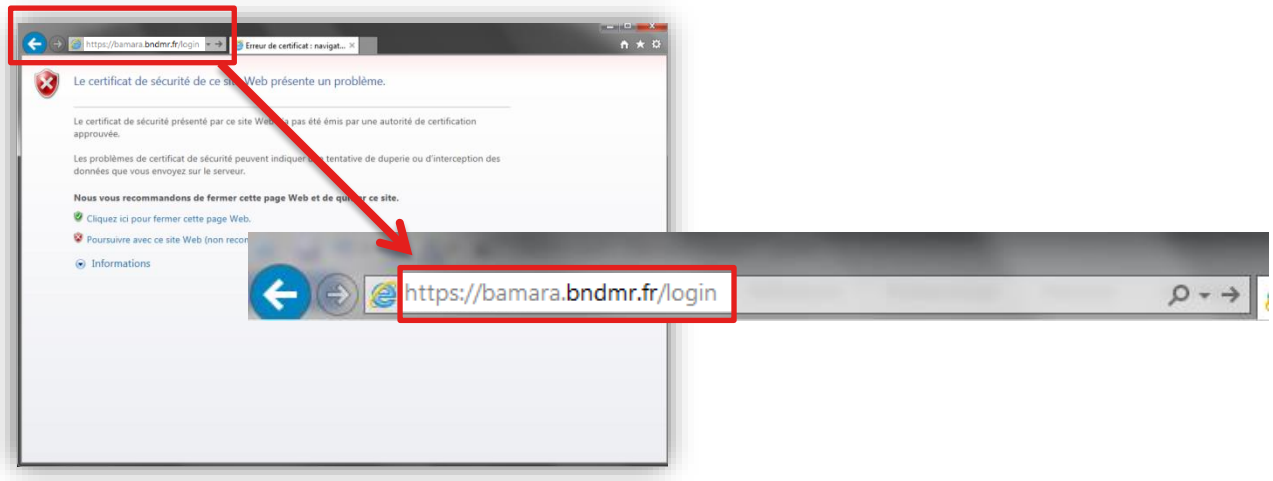

Il est possible qu'un message d'alerte apparaisse au chargement de la page :

Sur Firefox :

Message d'erreur : « cette connexion n'est pas certifiée »

Cliquez sur « je comprends les risques » puis « ajouter une exception ». Une fenêtre s'ouvre, cliquez sur « confirmer l'exception de sécurité ».

Sur Internet Explorer :

« Le certificat de sécurité de ce site Web présente un problème ». Dans ce cas, cliquez sur « Poursuivre avec ce site Web (non recommandé) ».

Sur Chrome :

« Le certificat de sécurité du site n'est pas approuvé ». Cliquez sur « Poursuivre quand-même ».

Sur Safari :

« Vérification de l'identité du serveur impossible ». Cliquez sur « continuer ».

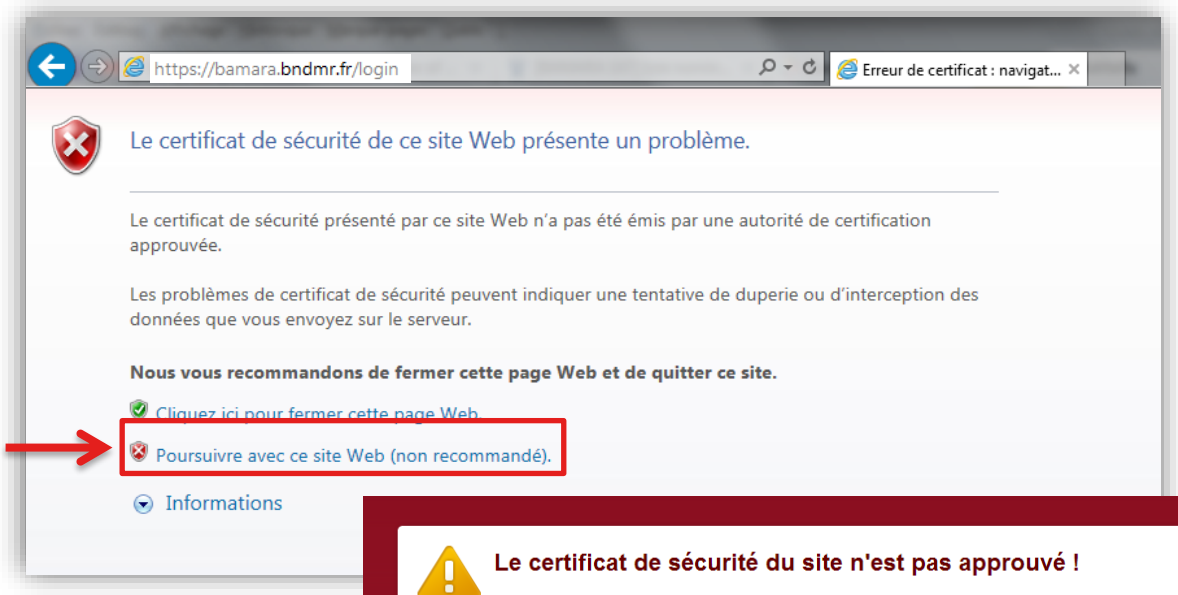
https://bamara.bndmr.fr/login
Erreur de certificat : navigat...
Le certificat de sécurité de ce site Web présente un problème.
Le certificat de sécurité présenté par ce site Web n'a pas été émis par une autorité de certification approuvée.
Les problèmes de certificat de sécurité peuvent indiquer une tentative de duperie ou d'interception des données que vous envoyez sur le serveur.
Nous vous recommandons de fermer cette page Web et de quitter ce site.
Cliquez ici pour fermer cette page Web.
Poursuivre avec ce site Web (non recommandé).
Informations

Le certificat de sécurité du site n'est pas approuvé !
Vous avez tenté d'accéder au domaine demo.bamara.fr, mais le serveur a présenté un certificat émis par une entité non approuvée par le système d'exploitation de votre ordinateur. Cela peut signifier que le serveur a généré son propre certificat de sécurité, auquel cas Chromium ne peut pas s'y fier pour valider les informations d'identification. Il se peut également qu'un pirate informatique ait intercepté vos communications.
Ne poursuivez pas cette opération, notamment si vous n'avez jamais vu cet avertissement concernant ce site auparavant.
Poursuivre quand même
Retour à la sécurité
Plus d'informations

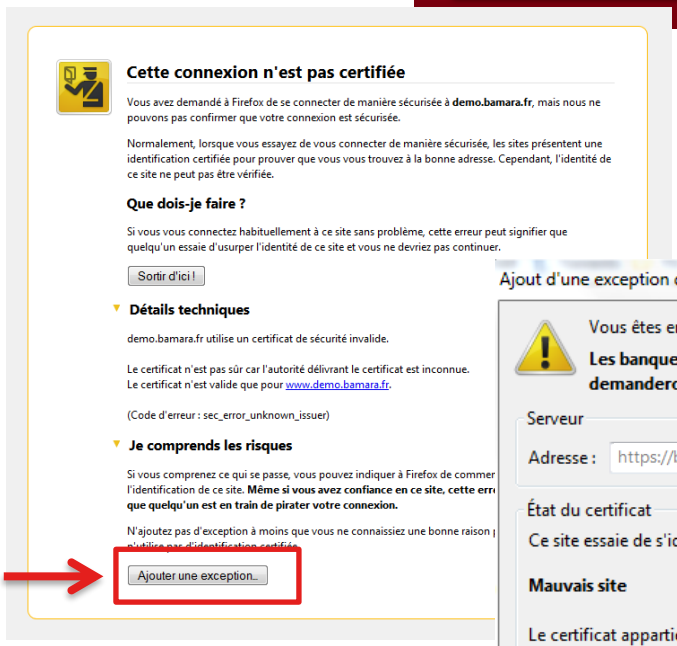
Cette connexion n'est pas certifiée
Vous avez demandé à Firefox de se connecter de manière sécurisée à demo.bamara.fr, mais nous ne pouvons pas confirmer que votre connexion est sécurisée.
Normalement, lorsque vous essayez de vous connecter de manière sécurisée, les sites présentent une identification certifiée pour prouver que vous vous trouvez à la bonne adresse. Cependant, l'identité de ce site ne peut pas être vérifiée.
Que dois-je faire ?
Si vous vous connectez habituellement à ce site sans problème, cette erreur peut signifier que quelqu'un essaie d'usurper l'identité de ce site et vous ne devriez pas continuer.
Sortir d'ici !
Détails techniques
demo.bamara.fr utilise un certificat de sécurité invalide.
Le certificat n'est pas sûr car l'autorité délivrant le certificat est inconnue.
Le certificat n'est valide que pour www.demo.bamara.fr.
(Code d'erreur : sec_error_unknown_issuer)
Je comprends les risques
Ajouter une exception...

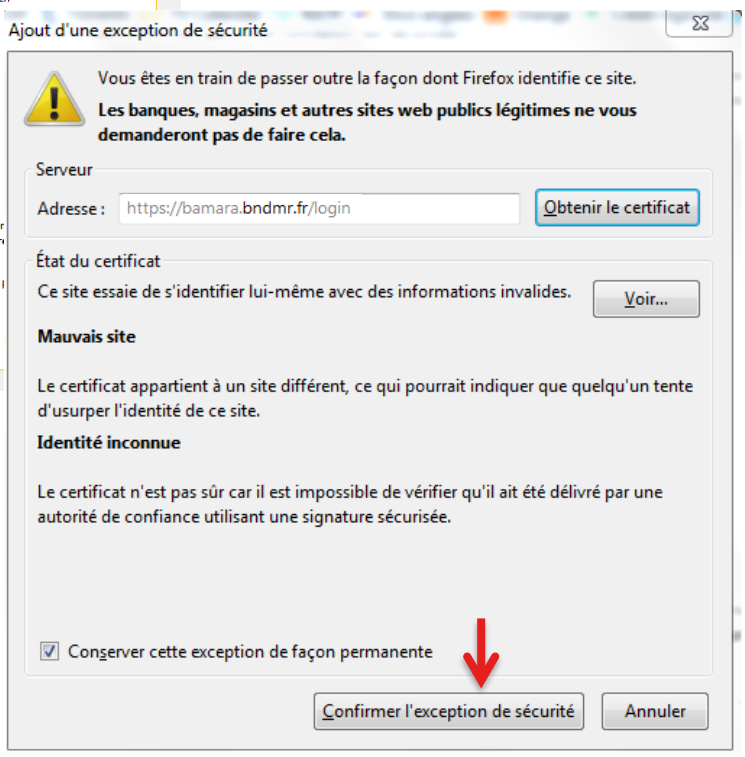
Ajout d'une exception de sécurité
Vous êtes en train de passer outre la façon dont Firefox identifie ce site.
Les banques, magasins et autres sites web publics légitimes ne vous demanderont pas de faire cela.
Serveur
Adresse : https://bamara.bndmr.fr/login
Obtenir le certificat
État du certificat
Ce site essaie de s'identifier lui-même avec des informations invalides.
Voir...
Mauvais site
Le certificat appartient à un site différent, ce qui pourrait indiquer que quelqu'un tente d'usurper l'identité de ce site.
Identité inconnue
Le certificat n'est pas sûr car il est impossible de vérifier qu'il ait été délivré par une autorité de confiance utilisant une signature sécurisée.
Conserver cette exception de façon permanente
Confirmer l'exception de sécurité
Annuler

2. S'inscrire

2.1. Formulaire d'inscription

Pour accéder au formulaire d'inscription, cliquez sur « s'inscrire » en bas du cadre.

Une nouvelle page s'affiche. Remplissez les différents champs proposés.

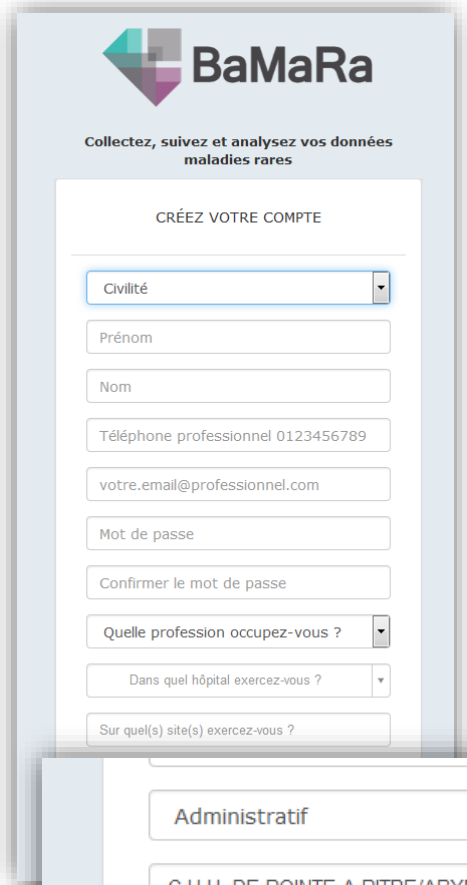

Indiquez impérativement votre email professionnel. Dans le cas contraire, votre demande de création de compte peut être refusée. Cette adresse email vous servira d'identifiant lors de l'accès à BaMaRa.

Il est strictement interdit de partager un même compte entre plusieurs personnes.

Votre mot de passe doit contenir au moins une minuscule, une majuscule, un chiffre et un caractère spécial et faire 8 caractères minimum.

Sélectionnez votre hôpital, puis sélectionner le service : « Site administrateur comptes (*Nom Etablissement)* ».

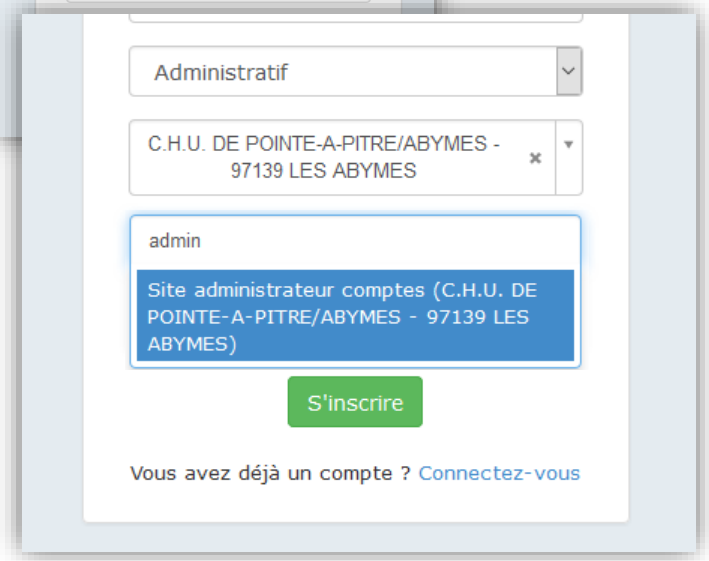

Enfin, cliquez sur « S'inscrire ». Une nouvelle page s'affiche vous informant que vous allez recevoir un email vous demandant de confirmer votre adresse email afin de valider votre demande de création de compte.

Consultez votre boite mail correspondant à l'adresse indiquée dans le formulaire.

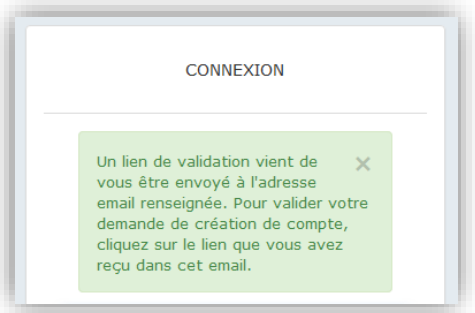

Cet email s'intitule « BaMaRa - Veuillez confirmer votre adresse email ». Il vous invite à confirmer votre adresse email en cliquant sur un lien. Cliquez sur ce lien, il vous ouvre une nouvelle page BaMaRa dans votre navigateur, vous indiquant que votre compte a bien été confirmé.

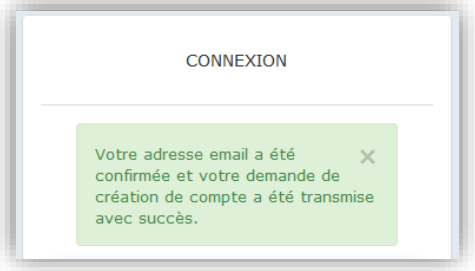

Votre demande d'inscription est alors envoyée aux super-administrateurs de BaMaRa (équipe BNDMR). Ce sont eux qui activeront votre compte. Il faut donc les avoir informés de votre rôle de Gestionnaire des comptes BaMaRa de votre établissement.

Pour accélérer l'activation de votre compte, n'hésitez pas à nous envoyer un email pour nous signaler que vous vous êtes inscrit : support.bamara@aphp.fr

Vous devrez alors attendre la validation de votre compte pour pouvoir vous connecter à BaMaRa. Vous serez notifié par email.

Si vous tentez de vous connecter avant cette validation, le message d'erreurs suivant s'affichera :

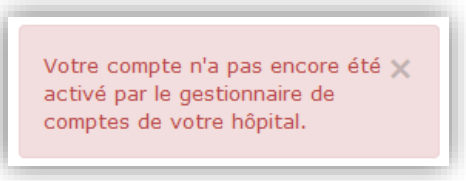

2.2. Validation de votre compte

Lorsque le super-administrateur aura validé votre demande de création de compte, vous serez notifié par email.

Cet email s'intitule « BaMaRa - Votre compte vient d'être activé ». Il vous invite à vous connecter à BaMaRa avec vos identifiants (adresse email et mot de passe).

Reportez-vous à la section « se connecter » pour la suite de la procédure.

3. Se connecter

3.1. Connexion

L'adresse www.bamara.fr vous conduit sur une page de connexion.

Connectez-vous avec votre identifiant (votre adresse email professionnelle) et votre mot de passe. Celui-ci doit contenir au moins une minuscule, une majuscule, un chiffre et un caractère spécial, et faire 8 caractères minimum.

Cliquez sur « se connecter ».

3.2. Procédure d'authentification

Pour terminer la procédure d'authentification, un code temporaire à usage unique vous est demandé. Il vous est adressé par email.

Consultez votre boite mail correspondant à l'adresse email utilisée lors de votre inscription.

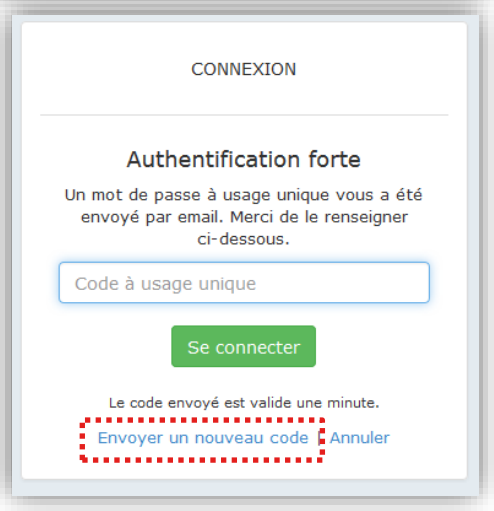

Cet email s'intitule « BaMaRa - Mot de passe à usage unique ». Il vous invite à copier le code à 8 chiffres qui vous a été envoyé puis de le renseigner dans le champ « Code à usage unique » de la page de connexion à BaMaRa.

Attention, le code fourni dans l'email n'est valable que pendant 1 minute. Passé ce délai, vous devrez demander à ce qu'un nouveau code vous soit fourni en cliquant sur « envoyer un nouveau code » en bas du cadre sur la page de BaMaRa.

Ce code n'est valable que pour un navigateur donné sur un poste de travail donné. Tout changement de navigateur ou de poste de travail entrainera la génération d'un nouveau code temporaire.

3.3. Mot de passe oublié

Si vous ne vous souvenez pas de votre mot de passe, demandez à le réinitialiser en cliquant sur « Mot de passe oublié ? », en bas du cadre de la page de connexion.

Une nouvelle page vous demande de saisir votre adresse email. Cliquez ensuite sur « Envoyer la demande ».

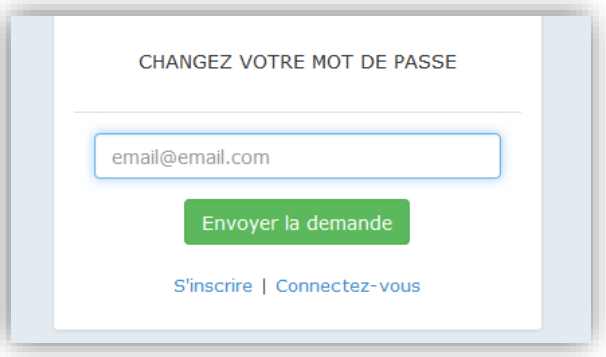

Une nouvelle page s'affiche vous informant que vous allez recevoir un email pour réinitialiser votre mot de passe.

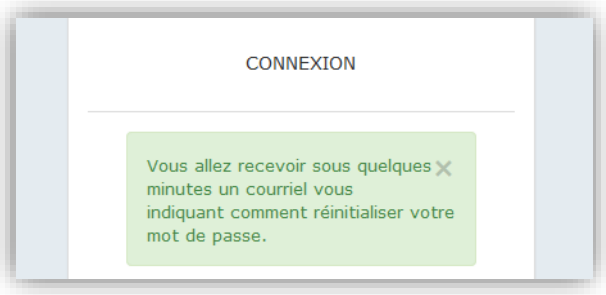

Cet email s'intitule « BaMaRa - Changez votre mot de passe ». Il vous invite à cliquer sur un lien qui vous ouvre une page vous permettant de changer votre mot de passe.

Saisissez votre nouveau mot de passe une première fois dans le champ « nouveau mot de passe », puis dans le champ « confirmez votre nouveau mot de passe ». Vous devez saisir strictement le même mot de passe pour pouvoir valider le changement. Cliquez alors sur « changer mon mot de passe ».

Vous serez redirigé vers la page de connexion.

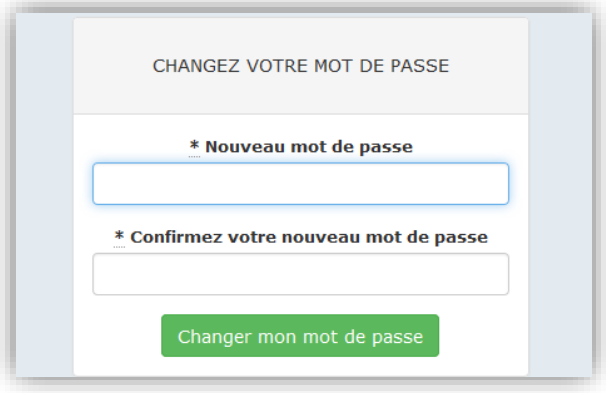

Attention, le lien fourni dans l'email n'est valable que pendant 6 heures. Passé ce délai, vous devrez soumettre une nouvelle demande de modification de vos informations d'identification.

3.4. Session expirée

Votre session expire après 30 minutes d'inactivité. Reconnectez-vous avec votre identifiant (votre adresse email professionnelle) et votre mot de passe.

Cliquez sur « se connecter » pour retourner sur la page d'où vous avez été déconnecté.

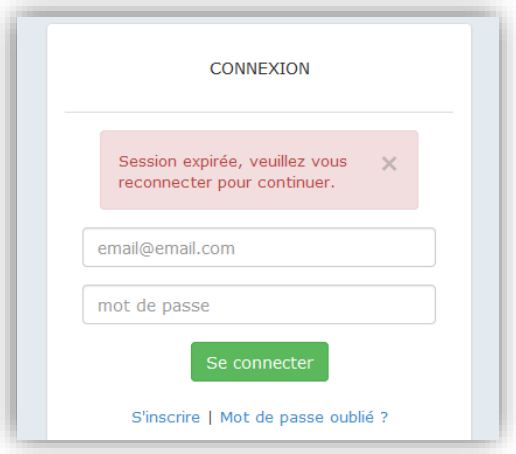

3.5. Compte verrouillé

Lorsque vous saisissez trois fois un mauvais mot de passe lors de votre tentative de connexion, votre compte est bloqué : un email vous est adressé pour vérifier votre identité et vous permettre de le déverrouiller.

Cet email s'intitule « BaMaRa - Déverrouillez votre compte ». Il vous invite à cliquer sur un lien qui va déverrouiller votre compte.

ⓘ *Si vous n'avez pas reçu l'email de déverrouillage de votre compte, n'hésitez pas à nous envoyer un email pour nous le signaler :* support@bamara.fr

Vous être redirigé vers l'application BaMaRa et vous pouvez à présent vous connecter.

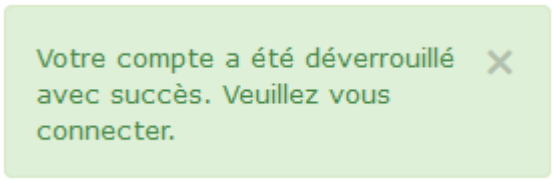

ⓘ *Nous vous conseillons de réinitialiser votre mot de passe si vous ne vous en souvenez plus !*

4. Récapitulatif des étapes de l'inscription de l'administrateur de comptes

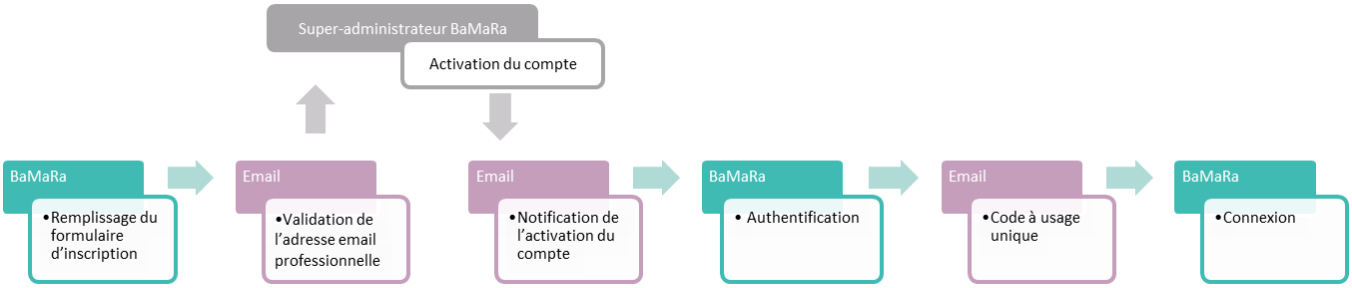

5. En cas de difficultés pour vous connecter

Vérifiez que vous avez bien été au bout de la procédure d'inscription.

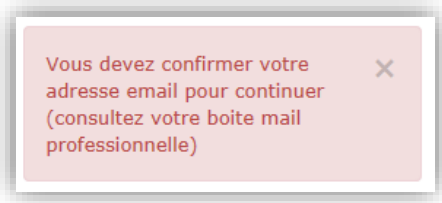

=> Vous n'avez pas validé votre adresse email :

Solution : Recherchez dans vos emails « BaMaRa - Veuillez confirmer votre adresse email » et cliquez sur le lien d'activation

Si vous ne retrouvez pas cet email, contactez support.bamara@aphp.fr qui peut le renvoyer.

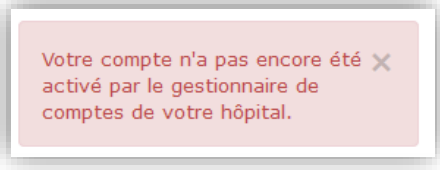

=> Vous tentez de vous connecter avant que votre compte n'ait été validé par les super administrateurs

Solution : Attendez un délai raisonnable avant de contacter support.bamara@aphp.fr

---

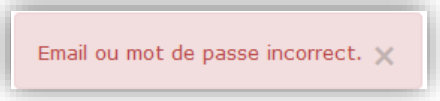

Ce message peut s'afficher dans plusieurs cas :

=> vous ne vous souvenez plus de votre mot de passe
Solution : cliquez sur « Mot de passe oublié ? » en bas du cadre pour en générer un nouveau.
Voir paragraphe dédié en 3.3

=> vous ne vous souvenez plus de l'adresse email qui vous sert d'identifiant
Solution : Vous devez avoir utilisé une adresse email professionnelle pour vous inscrire.
Si vous ne retrouvez pas votre adresse email, contactez support.bamara@aphp.fr.

=> la redirection de bamara.fr vers bamara.bndmr.fr ne s'est pas faite
Vérifiez l'adresse du site BaMaRa dans la barre d'adresse en haut de votre navigateur. Vous devez être sur https://bamara.bndmr.fr. Si vous êtes sur https://bamara.fr, alors la redirection ne se fait pas automatiquement.

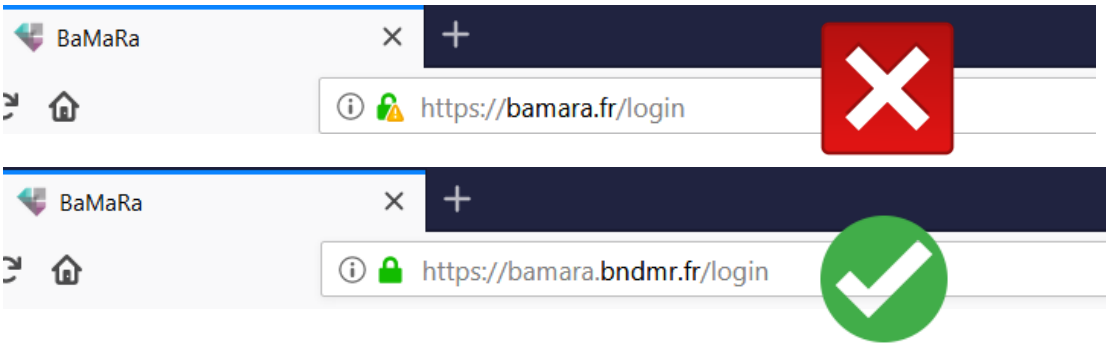

Solution : entrez l'adresse complète (https://bamara.bndmr.fr) dans la barre d'adresse et essayer de vous connecter à nouveau.

L'interface de gestion

1. Accéder à l'interface

Une fois connecté, vous accédez directement à l'interface de gestion des comptes, présentant la liste des utilisateurs qui ont fait une demande de compte dans votre hôpital.

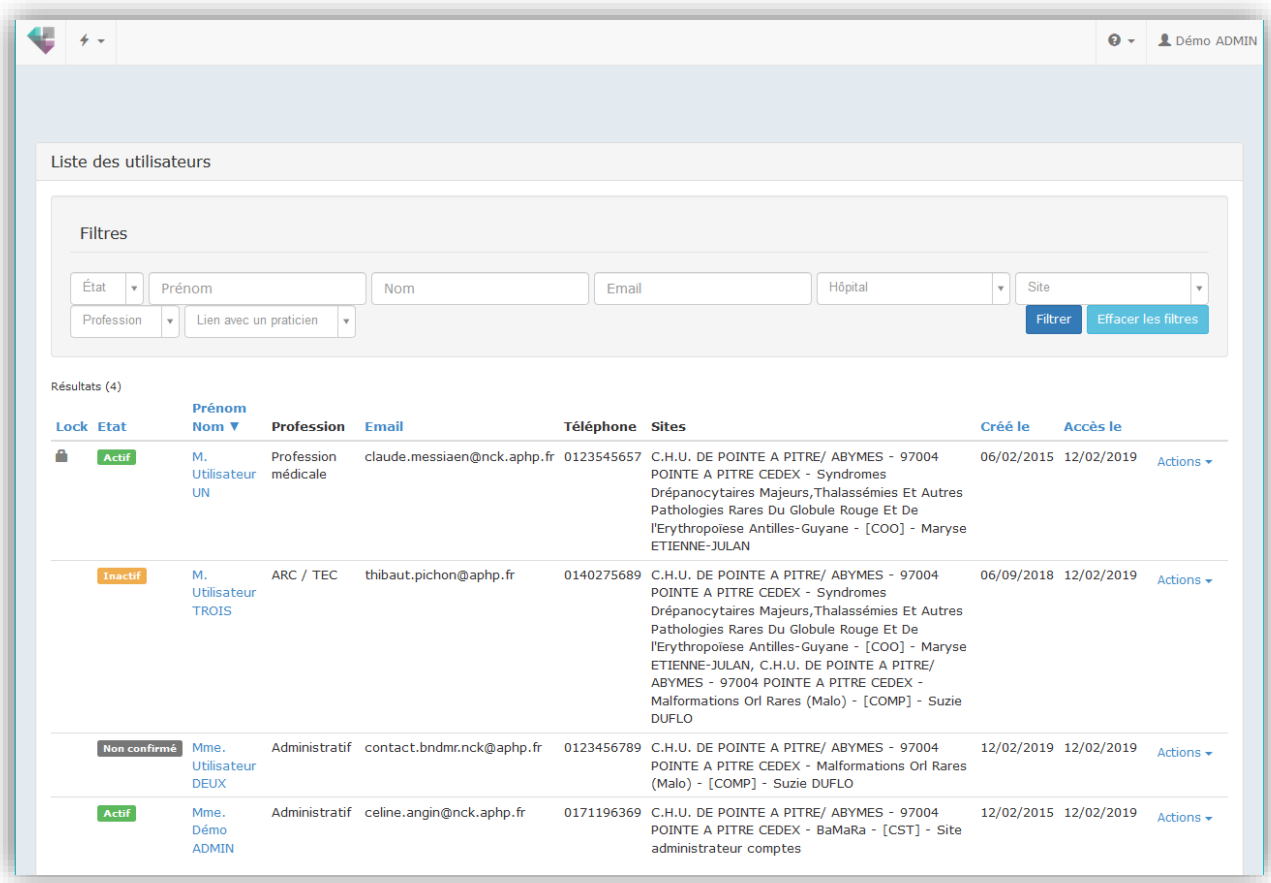

Votre compte apparait également dans la liste (dans notre exemple : Mme. Démo Admin). Ne le modifiez pas !

2. Les statuts des comptes utilisateurs

Non confirmé L'utilisateur n'a pas encore validé son adresse email.

Inactif L'utilisateur a validé son adresse email, mais son compte n'est pas encore activé

Actif Le compte de l'utilisateur est activé, il a accès à l'application BaMaRa.

3. Vérifier/corriger les données des utilisateurs

Votre mission est de vérifier que l'utilisateur s'est correctement identifié lors de son inscription et est en droit d'accéder aux données (fiches patients) du site dans lequel il s'est inscrit.

Pour corriger des données, cliquez directement sur le nom de la personne ou passez par le bouton « Actions » en bout de ligne et sélectionnez « modifier ».

Vous accédez alors au formulaire vous permettant d'éditer les informations de l'utilisateur :

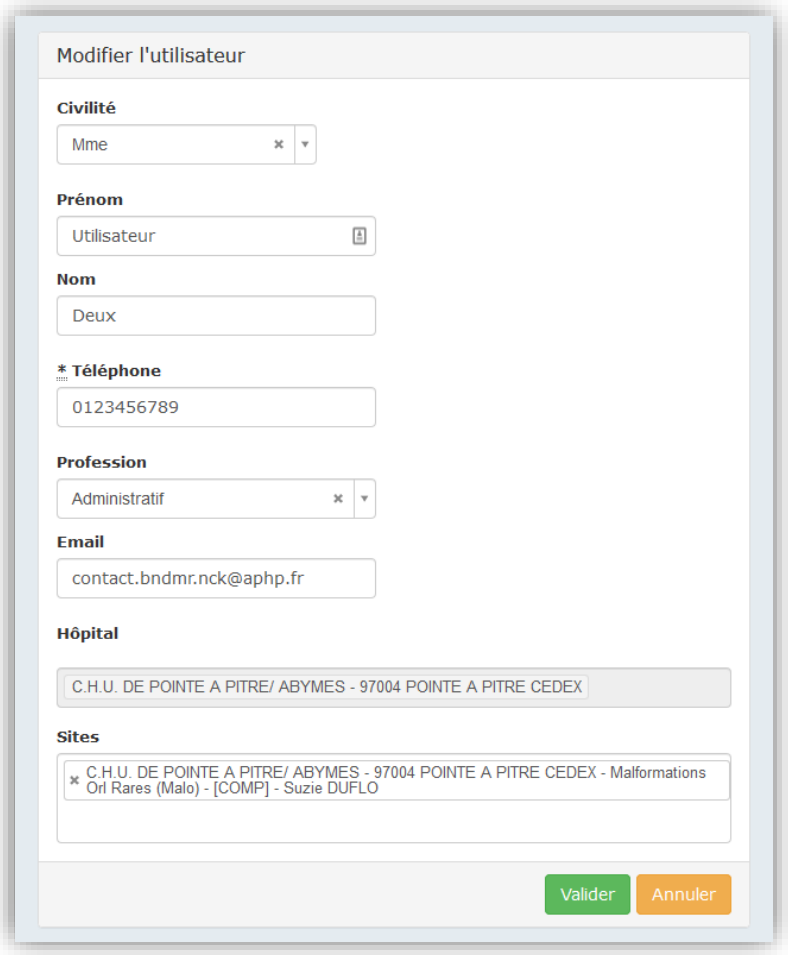

3.1. Nom/Prénom

Il arrive que des utilisateurs inversent leur nom et leur prénom dans l'application.

3.2. Profession

Vérifiez la profession des utilisateurs. Cette information conditionne certaines fonctionnalités de l'application pour les utilisateurs.

3.3. Email

L'adresse email de l'utilisateur doit être une adresse institutionnelle. Si ce n'est pas le cas, contactez-le pour qu'il recommence son inscription en accord avec l'article 8 des CGU de BaMaRa (accessibles depuis chacune des pages de l'application).

ⓘ *Vous pouvez contacter l'équipe de la BNDMR pour demander la suppression définitive des comptes erronés :* support.bamara@aphp.fr

3.4. Sites

Cette information est cruciale, car elle donne accès aux fiches des patients du site concerné. Vérifiez que l'utilisateur est en droit d'accéder aux données du site dans lequel il s'est inscrit, indiqué dans la colonne « Sites ».

Certains utilisateurs participent à plusieurs sites maladies rares. Lors de leur inscription, ils doivent les indiquer.

Si l'utilisateur a bien le droit d'accéder aux données du/des site(s) sur le(s)quel(s) il s'est inscrit, vous devrez alors activer son compte (voir section suivante).

3.4.1. Ajouter un site à un profil

Si un utilisateur a oublié de s'inscrire sur un site maladies rares, vous pouvez lui ajouter le site oublié.

Pour cela, cliquez sur le nom de l'utilisateur pour entrer dans le formulaire. Si le champ « Hôpital » n'est pas rempli, complétez-le, puis ajoutez le nom du site maladies rares à ajouter dans le champ « Sites ». Validez.

ⓘ *Vous pouvez chercher le site par son intitulé (ex : malformations Orl rares), par son abréviation lorsqu'elle existe (ex : Malo) ou bien par le nom du responsable du site (ex : Duflo)*

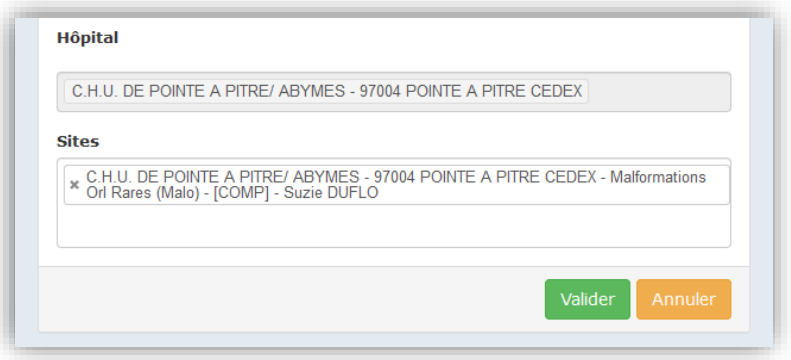

3.4.2. Retirer un site à un profil

Il peut arriver qu'un utilisateur change de service et demande à ne plus avoir accès à un site préalablement autorisé.

Pour cela, cliquez sur le nom de l'utilisateur pour entrer dans le formulaire. Dans le champ « Sites », cliqué sur la croix à côté de l'étiquette du site à supprimer pour le retirer. Validez.

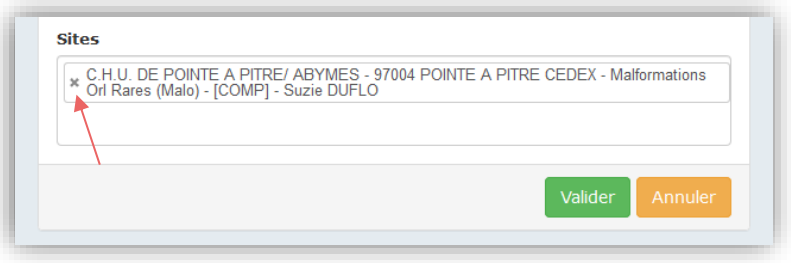

Attention, un profil doit toujours avoir au moins un site de renseigné. Il ne vous sera pas possible de retirer tous les sites d'un utilisateur.

3.4.3. Cas particulier des utilisateurs inscrits sur plusieurs hôpitaux différents

Lorsqu'un utilisateur est inscrit sur plusieurs hôpitaux différents, vous ne pourrez pas accéder aux options de modifications de sa fiche. Le lien sur le nom de l'utilisateur est alors désactivé, ainsi que le bouton « Actions ».

4. Activer un compte utilisateur

Seuls les comptes ayant le statut Inactif peuvent être activés.

Pour activer un compte, cliquez en bout de ligne correspondante sur « Actions » et sélectionnez « Activer le compte ».

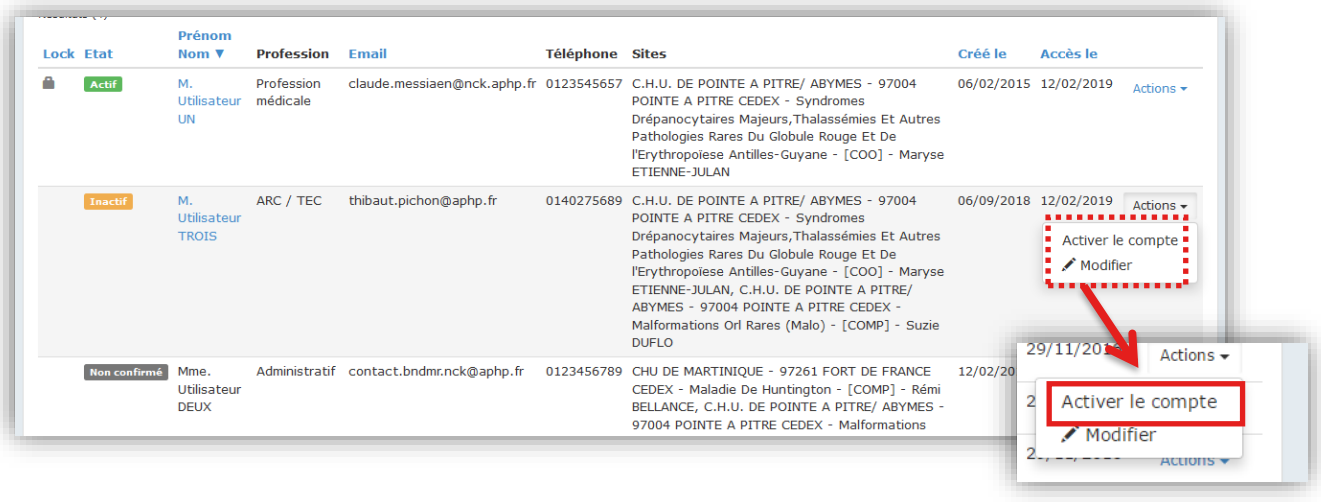

Sur l'interface, le statut de l'utilisateur passe alors à Actif.

Lorsque le compte est activé, un email est automatiquement adressé à l'utilisateur pour le prévenir.

4.1. Points à vérifier avant d'activer un compte utilisateur

Vérifiez particulièrement les points suivants avant d'activer un compte :

- ✓ L'email : Est-ce que l'email est bien un email institutionnel ? Si c'est un email personnel (gmail etc.), contactez l'utilisateur pour lui demander de se réinscrire avec son email professionnel
- ✓ L'identité : Est-ce que la personne exerce bien dans votre établissement ?
- ✓ Les sites : les utilisateurs ne doivent jamais s'inscrire sur le site réservé aux gestionnaires de comptes BaMaRa (« Site administrateur comptes »). Si c'est le cas, contactez l'utilisateur pour lui demander sur quels sites maladies rares celui-ci exerce et corriger cela dans l'application.

5. Désactiver un compte utilisateur

Lorsqu'un utilisateur quitte l'hôpital, vous devez désactiver son compte.

Seuls les comptes ayant le statut Actif peuvent être désactivés.

Pour désactiver un compte, cliquez en bout de ligne correspondante sur « Actions » et sélectionnez « Désactiver le compte ».

Le compte ne sera pas supprimé en base de données, ni réattribué : il pourra être réactivé si l'utilisateur revient dans l'hôpital.

6. Renvoyer la demande de validation de l'adresse email

Seuls les comptes ayant le statut Non confirmé sont concernés par cette partie.

Si un utilisateur vous contacte alors qu'il n'a pas confirmé son adresse email, vous avez la possibilité de lui renvoyer l'email l'invitant à la confirmer.

Pour déclencher l'envoi de cet email, cliquez en bout de ligne sur « Actions » et sélectionnez « Renvoyer le mail de confirmation ».

7. Renvoyer l'email de déverrouillage de compte

Seuls les comptes ayant le logo en première colonne « Lock » (pour indiquer que le compte est verrouillé) sont concernés par cette partie.

Lorsqu'un utilisateur a saisi 3 fois un mauvais mot de passe lors de votre tentative de connexion, l'application bloque le compte.

Un email est alors adressé à l'utilisateur pour lui permettre de le déverrouiller. Si un utilisateur vous contacte car il n'arrive plus à se connecter à BaMaRa, vous avez la possibilité de renvoyer cet email de déverrouillage.

Pour déclencher l'envoi de cet email, cliquez en bout de ligne sur « Actions » et sélectionnez « Renvoyer le mail de déverrouillage ».

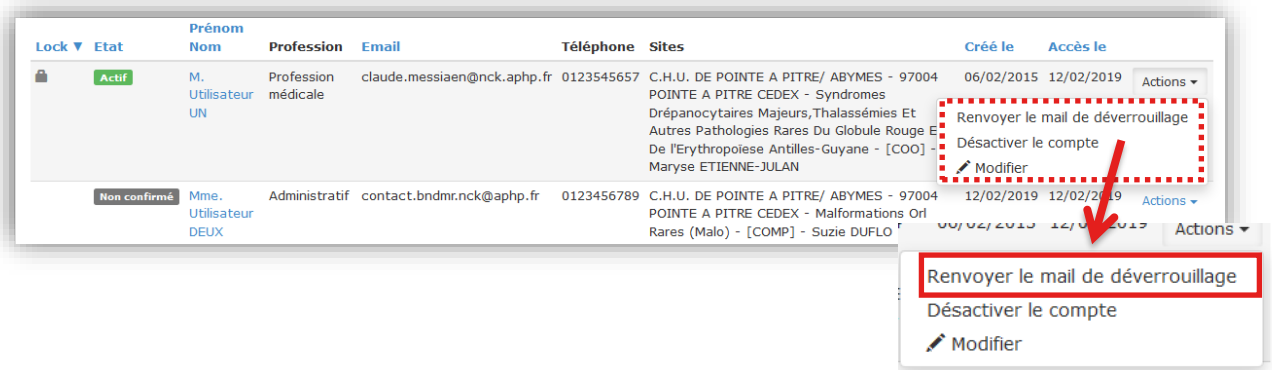

Se déconnecter

En l'absence d'activité sur l'interface de BaMaRa pendant 30 min, vous serez automatiquement déconnecté de l'application. La fermeture de la fenêtre de votre navigateur vous déconnectera également de l'application.

Si vous souhaitez vous déconnecter manuellement, vous pouvez cliquer sur votre nom en haut à droite de l'écran, et sélectionner « Déconnexion ».

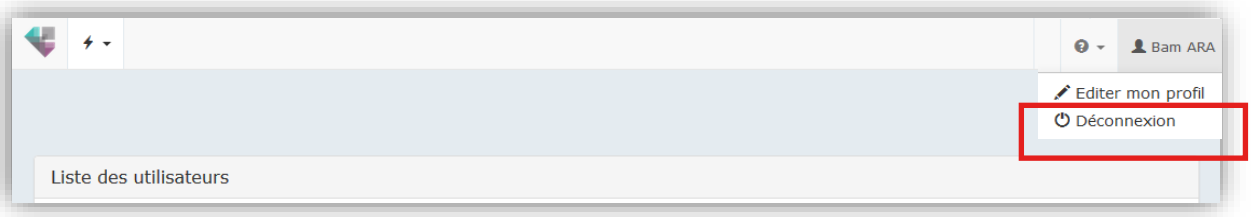

FAQ

L'utilisateur n'arrive pas à se connecter avec son email et mot de passe habituel

- Vérifier que le compte est bien actif dans l'interface d'administration
- Vérifier que l'utilisateur utilise bien l'adresse email avec laquelle il s'est inscrit
- Vérifier l'adresse url utilisée pour accéder à l'application, qui doit être https://bamara.bndmr.fr/

En effet, nous avons identifié que le lien dans l'email de confirmation d'activation des comptes envoie vers une adresse simplifiée (bamara.fr) qui doit normalement vous rediriger vers la « vraie » adresse de l'application (bamara.bndmr.fr). Or ce comportement ne fonctionne pas toujours.

- Si tout cela est correct, demander à l'utilisateur de réinitialiser son mot de passe en cliquant sur « mot de passe oublié » en bas du cadre.

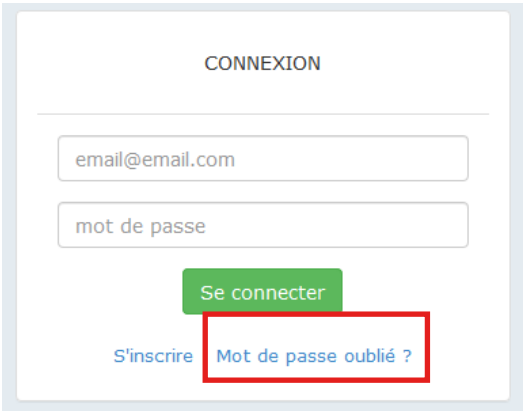

L'utilisateur n'arrive pas à réinitialiser son mot de passe

L'utilisateur obtient le message d'erreur suivant :

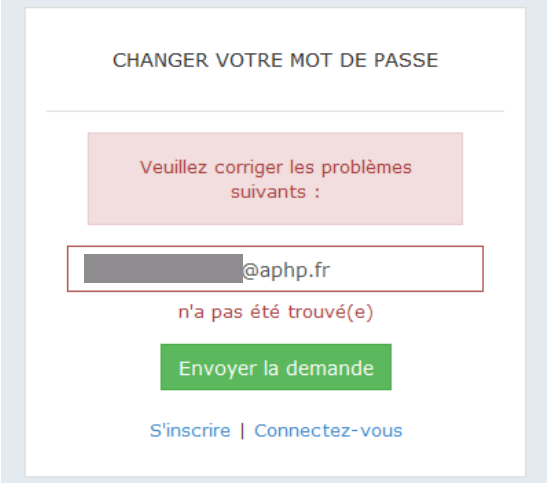

- Vérifier que l'utilisateur utilise bien l'adresse email avec laquelle il s'est inscrit
- Vérifier l'adresse url utilisée pour accéder à l'application, qui doit être https://bamara.bndmr.fr/

En effet, nous avons identifié que le lien dans l'email de confirmation d'activation des comptes envoie vers une adresse simplifiée (bamara.fr) qui doit normalement vous rediriger vers la « vraie » adresse de l'application (bamara.bndmr.fr). Or ce comportement ne fonctionne pas toujours.

En cas de problème

Voici quelques bons réflexes à adopter en cas de problème :

1- Essayez tout d'abord de recharger votre page, en tapant sur F5
2- Si cela ne résout pas votre problème, déconnectez-vous puis reconnectez-vous
3- Si cela non plus ne fonctionne pas, alors faites une capture de votre écran pour nous montrer votre problème et envoyez-la à support.bamara@aphp.fr en détaillant au maximum ce qui ne fonctionne pas. Nous nous efforcerons de traiter votre demande dans les plus brefs délais.